BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°009 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT STATUT DE LA CHEFFERIE COUTUMIERE ET TRADITIONNELLE**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Boureima TRAORE**, rapporteur.

Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six et le samedi 10 janvier de 09 heures 00 minute à 11 heures 25 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant statut de la chefferie coutumière et traditionnelle.

Conformément à l'article 49 de la résolution n°003-2022 du 14 novembre 2022 et son modificatif n°005-2024/ALT du 27 juillet 2024, portant règlement de l'Assemblée législative de transition, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation dudit projet de loi, le mercredi 28 mai 2025, de 09 heures 10 minutes à 15 heures 40 minutes. Elle a, par ailleurs, désigné le député Boureima TRAORE en qualité de rapporteur de la CAEDS pour prendre part aux travaux de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les 08, 09, 15 et 16 septembre et 15 décembre 2025, et les 05, 07 et 09 janvier 2026 sous la présidence du député Linda Gwladys OUEDRAOGO/KANDOLO, Présidente de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du développement durable (CDD), par le député Ouendenmanègdè Hermann YELKOUNY ;
- la Commission des finances et du budget (COMFIB), par le député Abdoulaye SAWADOGO ;
- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Youssouf OUEDRAOGO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la CAGIDH ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1 Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Emile ZERBO, ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- processus d'élaboration du projet de loi ;
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAGIDH.

I.2 Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- la période historique dont le Gouvernement fait allusion à l'article 2 du projet de loi ;
- l'exhaustivité de l'énumération des chefs traditionnels et coutumiers reconnus aux termes de l'article 4 du projet de loi ;
- l'approche conceptuelle de la notion d'« activité politique » au sens du présent projet de loi ;
- la notion de « protection » mentionnée à l'article 28 du projet de loi ;
- l'octroi express de compétence à l'autorité administrative pour le constat des autoproclamations et d'en tirer les conséquences ;
- les mesures prises pour éviter ou atténuer les risques de réinterprétation, d'instrumentalisation et de manipulation liés à la codification des règles de

désignation, d'intronisation et d'investiture des chefs coutumiers et traditionnels ;

- l'inexistence de délai de transmission des règles codifiées de dévolution ou de perte du pouvoir coutumier ou traditionnel ;
- la prévision de traitement financier au profit des chefs coutumiers ou traditionnels au regard de leurs attributions ;
- le mode de règlement de certains conflits liés à la chefferie traditionnelle ;
- le choix d'implantation du drapeau national dans les palais des chefs supérieurs ;
- le lien entre le retrait d'un chef coutumier ou traditionnel du registre et la perte de la qualité de chef ;
- le rôle de l'Etat en cas de contestation de désignation d'un chef coutumier ou traditionnel ;
- la personne habilitée à rédiger le procès-verbal de désignation, d'intronisation ou d'investiture d'un chef coutumier ou traditionnel ;
- le risque de difficultés dans la mise en œuvre de ce statut ;
- la différence entre une autoproclamation et une usurpation et la sanction en cas d'autoproclamation.

II. APPRECIATIO N ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS salue l'initiative historique de doter la chefferie coutumière et traditionnelle d'un statut. En outre, elle est convaincue que l'adoption du présent projet de loi portant statut de la chefferie coutumière et traditionnelle permettra :

- de renforcer sa contribution à la paix et à la cohésion sociale ;
- de prendre en compte les institutions coutumières et traditionnelles dans le système de gouvernance étatique en vue de la consolidation de l'autorité de l'Etat ;
- d'offrir un cadre propice à la chefferie traditionnelle et coutumière en vue de contribuer à l'édification de la nation.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 10 janvier 2026

Le Président

Jean Marie KOMBASSERE

Le Rapporteur

Boureima TRAORE

LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A LA SEANCE D'APPROPRIATION LE 28 MAI 2025

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	**KOMBASSERE Jean Marie**	**FDS**	**Président**
2.	**SANGARE Moussa**	**FDS**	**1er Secrétaire**
3.	**SAWADOGO Moussa**	**FVR**	**2e Secrétaire**
4.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
5.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
6.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
7.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
8.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
9.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A LA SEANCE D'APPROPRIATION LE 28 MAI 2025

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	**COULIBALY Wiloho**	**PP**	**Vice-président**	**Mission**
2.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Raison professionnelle

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A LA SEANCE D'APPROPRIATION LE 28 MAI 2025

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BALBONE Idrissa	Conseiller
3.	BAMOGO Jérôme	Administrateur des services législatifs
4.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur des services législatifs
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 10 JANVIER 2026

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	**KOMBASSERE Jean Marie**	**FDS**	**Président**
2.	**SANGARE Moussa**	**FDS**	**1er Secrétaire**
3.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
4.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre
5.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
6.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
7.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 10 JANVIER 2026

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	**COULIBALY Wiloho**	**PP**	**Vice-président**	**Mission**
2.	**SAWADOGO Moussa**	**FVR**	**2e Secrétaire**	**Raison sociale**
3.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	En mission avec la CDD
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Raison professionnelle

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 10 JANVIER 2026

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	BALBONE Idrissa	Conseiller
2.	BAMOGO Jérôme	Administrateur des services législatifs
3.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
4.	SANA Faouzia	Stagiaire

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 10 JANVIER 2026

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION	Justification
1.	KI Sévérin Pascal Issa	Administrateur civil	En mission avec la CDD
2.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison	En mission avec la CDD